

*Des ateliers au collège sur les usages et les risques d'internet*

## Collégiens aujourd'hui : cybercitoyens demain !

*En Loire-Atlantique, le plan informatique mis en place dans les collèges par le Conseil général permet aux établissements d'être bien équipés matériellement. Un tel développement se doit d'être accompagné d'une réflexion sur le bon usage des nouvelles technologies, d'où la volonté de proposer des ateliers aux collégiens et aux adultes qui les encadrent.*

---

**Collège Jean-de-Neyman, Saint-Nazaire [44]**

Propos recueillis par M. Blin auprès d'Y. Paturaux, formateur TICE au CDDP, et des élèves de 4<sup>e</sup> 1 et 4<sup>e</sup> 3 du collège

---

C'est au début de l'année 2008 que cette décision est prise par le Conseil général qui choisit alors de confier la mission *Internet et citoyenneté* au CDDP (centre départemental de documentation pédagogique). Celui-ci est chargé de concevoir une intervention en milieu scolaire, dont l'objectif sera d'informer adolescents et adultes des risques et avantages d'internet, puis de les inciter à y réfléchir. Mais il semble important aussi d'apporter des réponses sur les actions possibles auprès des jeunes pour les aider à respecter les règles, d'où l'idée d'un deuxième atelier. Il suit le premier et, réservé cette fois aux adultes, il a pour but de proposer des solutions pour des actions de prévention afin d'initier, dans l'établissement et les familles, une démarche d'éducation à la citoyenneté avec comme porte d'entrée les risques liés aux usages d'internet. C'est un des formateurs aux technologies de l'information et de la communication pour l'Éducation du CDDP, Yvonnick Paturaux, qui a préparé et testé les deux interventions avant de partir sillonner les routes du département dès la rentrée 2008. Il forme aussi des intervenants pour les collèges privés gérés par la direction départementale de l'enseignement catholique. Le Conseil général, quant à lui, édite une plaquette pour informer tous les collèges de cette action, car il revient

à chaque établissement de demander par lui-même l'intervention du CDDP.

### Un public varié

Le public varie selon les établissements. Parfois, ce sont des élèves volontaires, parce qu'ils sont déjà impliqués dans un club informatique ; parfois, ce sont les élèves délégués du collège qui sont réunis par la vie scolaire. Le plus souvent, ce sont des classes de quatrième ou de troisième qui participent à un projet de classe lié aux nouvelles technologies (un itinéraire de découverte, par exemple) ou bien qui assistent à cette information dans le cadre de la préparation au B2I (brevet informatique et internet) en lien avec les objectifs du socle commun. Sur les cent trente-cinq collèges du département, trente-neuf ont déjà fait appel au CDDP. À chaque fois, le déroulement est le suivant : Y. Paturaux anime une séance avec les élèves pendant une heure trente. Ensuite, vers dix-huit heures, la seconde intervention a lieu devant un parterre composé, cette fois, uniquement d'adultes : chefs d'établissement, enseignants, personnel de la vie scolaire et parents. La participation de ces derniers reste encore minoritaire. Néanmoins, ils sont de plus en plus demandeurs d'informations dans ce domaine. C'est au collège Jean-de-Neyman qu'Échanger a pu suivre les deux interventions et rencontrer élèves et adultes.

## Pseudo, blogs...

Deux classes de quatrième s'installent en bavardant dans la salle polyvalente. Ils connaissent le thème de l'information à laquelle ils vont assister. L'internet leur est familier, ils s'attendent sans doute à une séance de conseils un peu moralisateurs comme ils en entendent déjà à la maison. Très souvent, les écrans, quels qu'ils soient, sont associés et critiqués du fait du long usage qu'en font quotidiennement les jeunes. Mais le diaporama d'Y. Paturaux est tout sauf une séance de morale ! Le formateur commence par expliquer comment cela marche en s'appuyant sur les savoirs des élèves ; il montre également les aspects très positifs de l'internet qui donne accès à des savoirs nombreux et vivants. Vient ensuite la question des risques encourus selon les situations. Pour chaque service utilisé par les élèves de cet âge-là d'après les statistiques, le formateur questionne les élèves présents sur leurs pratiques, ce qui lui permet

évidemment de lister les cas déjà rencontrés par certains d'entre eux. On s'interroge donc sur qui se cache derrière le pseudo qui les rejoint régulièrement sur le forum de jeu vidéo, ou bien sur la façon dont Google répond à leurs requêtes pour une recherche documentaire. Des cas précis sont exploités pour chaque sujet. C'est par exemple le visage affreusement abîmé de la petite Sarah, martyrisée par son père, qui raconte son cauchemar dans un texte repris dans de nombreux blogs : des pages visitées par des milliers d'internautes et qui ont alimenté des forums sur la maltraitance. En réalité, ce visage est celui d'une fillette victime d'un tremblement de terre...

## ... et réseaux sociaux

Pour chaque risque évoqué, une précaution est proposée, un rappel de ce qui est interdit par la loi ou par une contrainte est fait. Car au fil de la présentation, les questions émergent : comment trier ? Comment prendre

## L'avis des élèves sur la formation *Internet et citoyenneté*

### 4<sup>e</sup> 1 et 4<sup>e</sup> 3 – 36 réponses

Vous avez assisté à la formation Internet et sécurité, et la revue Échanger qui prépare un article sur l'éducation aux écrans aimerait connaître votre avis. Merci de répondre aux questions ci-dessous. Il n'est pas nécessaire d'indiquer votre nom.

Entourez les mots (trois au maximum) qui correspondent le plus à ce que vous pensez de la formation.

Amusant → 5	inquiétant → 11	instructif → 21	inintéressant → 3	
surprenant → 14	intéressant → 20	rassurant → 7	vivant → 4	ennuyeux → 7

*NDLR : Chaque élève a entouré au moins deux mots, la plupart en ont entouré trois. Ainsi, les trois élèves qui ont entouré "inintéressant" ont également entouré "ennuyeux".*

Que vous ayez apprécié ou non cette séance, indiquez deux aspects positifs et deux aspects négatifs de la formation.

### Aspects positifs (32 réponses)

- Nous avons appris les risques, comment contrer les dangers d'internet, comment ne pas se faire piéger. (12)
- Nous avons appris plein de choses, c'est à la fois inquiétant et rassurant. (9)
- C'était très rassurant de savoir comment fonctionne internet et comment éviter les risques. (4)
- J'ai apprécié, car c'était instructif, mais c'est inquiétant, nous avons appris à nous méfier. (3)
- Je ne savais pas pour les droits d'auteurs et c'était intéressant. (2)
- Cela nous a appris à nous protéger des gens malintentionnés.
- Cela nous expliquait bien en détail les dangers et on a fait ça dans la bonne humeur.
- L'animateur était intéressant et instructif.
- On ne nous a pas seulement parlé des dangers d'internet et c'était bien expliqué.

### Aspects négatifs (16 réponses)

- C'était un peu trop long et certains sujets étaient moins intéressants, parce qu'on les connaît déjà. (5)
- C'était pas du tout intéressant car on sait déjà. (4)
- Pas assez de temps sur certaines choses et un peu ennuyeux à la fin. (2)
- Trop scolaire.
- On parlait trop d'internet en négatif.
- L'élève qui levait tout le temps la main et qui était tout le temps interrogé.
- Il y a des choses négatives dans les messageries et dans MSN.
- C'est inquiétant.
- Il y a des choses qui m'ont déçu sur internet\*.

*NDLR : Sur les trente-six élèves, trente-deux ont indiqué des aspects positifs et treize d'entre eux ont également formulé un aspect négatif. Quatre élèves sur les trente-six n'ont trouvé aucun aspect positif.*

\* Certains donnent un avis négatif sur ce qu'ils ont découvert, et non pas sur la formation elle-même.

une certaine distance pour ne pas se faire piéger ? Quelle valeur accorder aux sites ? Les élèves s’amusent des exemples donnés et réagissent spontanément, car le miroir qui leur est tendu l’est sans jugement et sans arrière-pensée. Il ne s’agit en aucune façon de leur interdire d’alimenter leur blog ou de télécharger musiques et images. Le principe est d’informer et d’éduquer, donc de faire comprendre comment les choses fonctionnent pour qu’ensuite chacun fasse usage de son bon sens et modifie ses pratiques. Un élève, d’ailleurs, s’insurge : “Pourquoi je ne prendrais pas les musiques ? si le chanteur les a mises en exposition, c’est bien pour qu’on se serve !”. Ce à quoi le formateur répond que l’épicier met aussi ses produits en exposition sur son étal et que pour autant, lui, l’élève, ne va pas se servir... La discussion se fait librement à partir de faits concrets et d’informations souvent très utiles comme, par exemple, celle sur les droits d’auteurs. Et comme un internaute averti en vaut deux, Y. Paturaux termine par l’usage des réseaux

## Il ne s’agit pas d’interdire, le principe est d’informer et d’éduquer, de faire comprendre comment les choses fonctionnent.

sociaux. Là, il s’agit d’amener les élèves à entrer dans une démarche de maîtrise de leur empreinte numérique, d’apprendre à contrôler les traces qu’ils laissent malgré les subterfuges qu’ils utilisent. On peut aujourd’hui retracer la vie d’un individu grâce aux informations qu’il donne sur lui dans des espaces soi-disant sécurisés. Le formateur leur en donne la preuve en tapant Jean-de-Neyman, Saint-Nazaire sur un moteur de recherche : une liste de blogs pourtant identifiés par des pseudos défile, et les élèves sont stupéfaits ! Rires gênés à l’idée que leurs parents ou leurs professeurs aient ainsi accès à ce qu’ils croient être un journal intime...

### L’Éducation : une priorité !

Faire passer un message qui cherche à changer des comportements bien installés est une tâche ardue et longue, mais c’est aussi une valeur portée par l’école. Informer les élèves, les mettre face aux faits sans dramatiser, voilà le mode opératoire choisi pour les inciter à adopter une attitude plus réfléchie et donc plus responsable. Un questionnaire préparé par *Échanger* a été soumis aux élèves quelques jours après la séance. Les réponses don-

### Ce que les élèves ont retenu

#### 4<sup>e</sup> 1 et 4<sup>e</sup> 3 – 36 réponses

#### **Vous avez sans doute appris des choses durant cette formation, indiquez ce que vous avez retenu d’important**

- J’ai appris qu’il ne faut pas donner d’informations personnelles (nom, adresse), qu’il faut être méfiant, que les pédophiles connaissent internet mieux que nous. (12)
- J’ai appris à protéger ma vie privée et celle des autres, sur internet, qu’il ne faut pas mettre de photos sans autorisation. (8)
- Je sais comment respecter les droits d’auteurs, qu’il ne faut pas “emprunter” des images ou des musiques sans autorisation. (5)
- J’ai appris qu’internet peut être dangereux et qu’il ne faut pas faire n’importe quoi. (5)
- J’ai appris que les réseaux sociaux ne sont pas sécurisés, que les informations sur facebook sont conservées. (4)
- J’ai retenu que des personnes pouvaient découvrir nos codes, ouvrir nos sessions, que les profs pouvaient facilement trouver nos blogs. (3)
- J’ai appris qu’il faut se méfier de ce qui est dit sur les sites, que tout le monde peut écrire n’importe quoi comme dans les mails en chaîne. (3)
- J’ai appris que toutes les adresses peuvent être revendues, qu’il faut faire attention aux spameurs, aux spyware, aux flammeurs... (3)
- J’ai appris que Google ne trie pas, et qu’il faut utiliser les bons mots clés et croiser les informations. (2)
- Rien. (2)
- Je ne sais plus car il y avait beaucoup de choses que je savais déjà.

#### **Dites si vous trouvez cela bien ou pas d’avoir pu suivre cette formation, et expliquez pourquoi en quelques phrases.**

OUI : 29 (raisons données dans les aspects positifs)  
 NON : 5 (dont trois car ils n’utilisent pas internet)  
 pas de réponse : 2

nées anonymement et individuellement montrent l’intérêt de ces derniers (voir page 2), ce qu’ils ont découvert et ce qu’ils ont retenu. Certes, quelques-uns indiquent leur désintérêt ou leur ennui, mais le nombre est faible quand on sait qu’il s’agit d’élèves de quatrième qui sont en général moins enclins à l’enthousiasme que les plus jeunes. Ce qui, dans les réponses, est également intéressant, c’est la variété de ce qu’ils ont retenu et l’on ne peut que se réjouir de constater que le problème des droits d’auteurs apparaisse, tout comme celui de la validité des informations selon les sites consultés (voir ci-dessus). Cette sensibilisation pourra se poursuivre ensuite grâce aux différents adultes qui entourent les adolescents, et c’est la raison pour laquelle le Conseil général a souhaité qu’un second atelier soit destiné aux parents, enseignants, éducateurs, afin que la réflexion initiée

trouve des échos et que chacun se sente capable d'apporter des réponses aux questions qui se poseront.

## Une boîte à outils

Pour que les parents puissent organiser en toute connaissance la gestion de l'ordinateur à la maison, pour que les enseignants donnent un bon exemple des conduites à avoir face à la recherche ou à l'utilisation d'informations, il faut être bien informé. C'est là l'objectif de la séance proposée aux adultes du collège Jean-de-Neyman. Une vingtaine de personnes sont réunies, dont cinq parents délégués, pour participer à l'atelier. Y. Paturaux en présente les objectifs : identifier les risques et les enjeux d'internet, connaître les solutions, initier les démarches éducatives. Car même si certains élèves disent ne pas utiliser internet, des statistiques réalisées en 2008 montrent que dans la tranche d'âge des 12-17 ans, 90 % se déclarent internautes et 100 % de ces derniers pratiquent le *Chat*. Il convient donc d'apprendre où sont les ressources, tant pour les parents que pour les enseignants. Deux listes de sites sont distribuées, que l'on peut également trouver sur le site du centre régional de documentation pédagogique<sup>1</sup>, puis la présentation commence avec un diaporama, support pour la discussion entre les participants. Lorsque le groupe s'arrête



## Une image du diaporama

DDP de Loire-Atlantique

Des pistes d'utilisation des outils

# Activités pédagogiques possibles

- « Apprendre à se défier de l'info » SavoirsCDI
- Chasse à la rumeur
  - Activité « Info ou intox » (avec HoaxBuster)
  - Lien « rumeurs sur Internet » et « fantastique » :
    - parenté avec mythes et contes populaires
    - Une rumeur propagée par des spams sert d'introduction à un travail sur la nouvelle fantastique (Français - 4ème)
    - Réf. : Les dossiers de l'ingénierie n°59 (page 29 et suivantes)

sur le problème des droits d'auteurs, le formateur prend l'exemple de l'exposé. Chacun, qu'il soit enseignant ou parent, sait bien qu'il n'a pas toujours été assez vigilant sur l'origine des images incluses dans le document préparé par ou pour l'élève. Mais des solutions existent, ce sont nos habitudes qu'il faut modifier : utiliser les banques d'images sans droits, contacter l'auteur qui répond souvent favorablement dans un contexte scolaire... L'usage d'internet peut aussi être l'occasion d'apprendre à devenir un citoyen responsable plutôt qu'un consommateur impitoyable !

## Une démarche pédagogique

Dans toutes les propositions d'activités faites par le formateur, la démarche est identique. Il s'agit de mettre les élèves en situation, de leur apporter les connaissances indispensables du point de vue du droit, des règles qui régissent l'internet, mais aussi de rappeler celles qui ont cours dans la vie sociale. Ensuite, on pourra envisager de produire collectivement un blog, un webzine, ou de publier le résultat d'une recherche pour réinvestir les acquisitions (voir ci-dessus). Il s'agit bien là de parier, grâce à ces actions, sur la capacité des élèves à percevoir qu'il est possible d'exploiter au mieux les qualités de l'outil technologique sans pour autant risquer d'être victimes d'un acte malveillant ou de commettre soi-même un délit. C'est pourquoi il est important d'associer toutes les personnes intervenant dans l'éducation des jeunes (parents, enseignants, éducateurs) et les jeunes eux-mêmes pour créer un cybercivisme. C'est aussi la demande institutionnelle qui a intégré le B2i dans le socle commun dont le pilier 4 prévoit, dans les attitudes attendues : "[...] une attitude responsable [...] c'est-à-dire : une attitude critique et réfléchie vis-à-vis de l'information disponible et une attitude de responsabilité dans l'utilisation des outils interactifs". □

1. [http://www.crdp-nantes.fr/ressources/document/education\\_risques/index.htm](http://www.crdp-nantes.fr/ressources/document/education_risques/index.htm)